COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)

APPEL D'OFFRES OUVERT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Annexe Municipale – 45 ter rue docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.12 - Fax : 04.94.59.16.93 - Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet de l'accord-cadre : FOURNITURE DE CARBURANTS EN 2 LOTS SUR 4 ANS.
Mode de passation : Appel d'offres ouvert - Marché conclu suivant les articles R 2124-1 et R 2124-2 du code de la commande publique.
Caractéristiques de l'accord-cadre :

Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande en 2 lots, sans minimum annuel et avec un maximum annuel de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passés dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 - R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique.

Cette consultation est lancée en vue d'acquérir divers carburants routiers (essence sans plomb 95, 95-E10, 98, gazoil-diésel, …) pour les véhicules du parc de la Ville (lot n°1), et du carburant non routier (gazole non routier : GNR) pour les engins à moteurs des services techniques (tondeuse, tracteur, épareuse, tractopelle, …) (lot n°2).

Ces marchés comprennent l'achat des fournitures et les prestations associées (Cartes accréditives pour le lot n° 1 et la livraison pour le lot n° 2).

Lot n° 01 : Pour le parc automobile de la Ville, les carburants seront retirés directement aux pompes des stations services par l'intermédiaire de cartes accréditives ;

La consommation moyenne annuelle est d'environ 70 000 litres tous carburants confondus (Gazoil environ 53 000 litres / Essence environ 17 000 litres). A titre indicatif, la dépense moyenne annuelle est de 90 000.00 € TTC.

Lot n° 02 : Le GNR sera livré par le prestataire au Centre Technique Municipal. La consommation moyenne annuelle de ce carburant est d'environ 15 000 litres. A titre indicatif, la dépense moyenne annuelle est de 9000.00 € TTC.

Il est précisé que, dans le cadre de ces marchés, la Commune agit également pour le compte d'autres entités : Le Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S) et la Régie des Eaux de la Provence Verte (R.E.P.V).

- Lot n° 1 : « Carburants à la pompe par cartes accréditives » : Montant maximum annuel de commande : 200 000 € H.T.

- Lot n° 2 : « Livraison de gazole non routier (GNR) » : Montant maximum annuel de commande : 40 000 € H.T.

Montant total maximum annuel pour les 2 lots : 240 000 € H.T.

Montant total maximum sur 4 ans pour les 2 lots : 960 000 € H.T.
Durée de l'accord-cadre : L'accord-cadre est passé pour une durée de un an, reconductible trois fois par voie expresse pour la même période. La durée totale maximale de l'accord-cadre est fixée à 48 mois
Classification C.P.V: 09000000-3 (Produits pétroliers, combustibles, électricité et autres sources d'énergie).
Lot n° 1 : 30163100-0 (Cartes pour l'achat de carburant).
Code NUTS : FRL05
Variantes : non autorisées.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre:
Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Date et heure limites de réception des offres: Le 06 juillet 2020 à 17 heures.
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Possibilité de candidature DUMES S (voir article 3 du Règlement de Consultation): Identifiant : nbycuvvi
Les justifications à produire sont celles prévues aux articles R2143-3 et R2143-4 du code de la commande publique.
Le candidat devra en particulier fournir :
- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1 joint au DC1 ou disponible gratuitement sur le site https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat à compléter)
- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2 joint au DCE ou disponible gratuitement sur le site https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat à compléter).
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclarations sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-6 ; L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique (dater et signer la liste des déclarations sur l'honneur jointes au Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.).
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations objets du présent marché au cours des trois derniers exercices disponibles ou rubrique F1 de l'imprimé DC2.
- Certificat établi par un service chargé du contrôle de la qualité et habilité à attester la conformité des fournitures ou des services à des spécifications ou des normes ou tout autre document prouvant la prise de mesures équivalentes de garantie de la qualité.
- Liste des principales fournitures livrées et prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant les prestations de services ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique.

N.B : Conformément à l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

Lot n° 1 : - Prix des fournitures : 60 % - Valeur technique : 40%.

Lot n° 2 : - Prix des fournitures : 100 %.

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres : Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif : Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Mairie de Brignoles – Direction des Services Techniques et de l'Environnement - Avenue des Martyrs de la Résistance – 83170 Brignoles – Affaire suivie par Monsieur Nicolas LA RICCIA – Tél : 06 73 08 83 03 Email : larrician@brignoles.fr ou par Mme Solène LEDIOURON au 06 81 21 27 46 Email : dediourons@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 05 juin 2020